

## Le dossier photo d'inforespace

Montréal, 5 août 1973

63



Le dimanche 5 août 1973, M. Michel Imbeault s'est levé de bon matin. Agé de 16 ans à l'époque, il était étudiant à Montréal et il avait décidé de passer la journée à l'exposition universelle « Terre des Hommes ».

En compagnie d'un ami, il se dirigeait vers l'île Sainte-Hélène où l'exposition s'était implantée, et en cours de route il avait déjà pris quelques clichés qui lui avaient paru intéressants. Soudain, il aperçut une série de lumières qui, à grande vitesse, traversaient le ciel du sud-ouest vers le nord-est en formant une file indienne légèrement en courbe. Il y avait une dizaine de taches lumineuses qui sans bruit survolaient le fleuve Saint-Laurent. Aussitôt M. Imbeault appuya sur le déclencheur de son appareil et put ainsi prendre au moins un cliché du phénomène. Son ami qui regardait à ce moment dans une direction opposée n'eut pas le temps de bien observer le passage des OVNI.

### Fiche technique de l'observation :

lieu : Montréal, intersection des rues Hochelaga et Cadillac (près du camp militaire de Longpointe), province de Québec, Canada ;

heure : 05 h 30 ;

conditions météorologiques : température de 16,5° C, ciel ensoleillé avec de rares petits nuages ; humidité de 84 %, vent du sud-ouest et de l'ouest-sud-ouest (moyenne de 10 km/h) ;

appareil : Argus Cosina STL 1000 (n° 0401150) ;

film : Kodak Ektachrome High Speed (diapositives), 160 ASA (23 DIN) ;

objectif : Cosina automatique (n° 728021) ;

vitesse : 1/1000, ouverture entre 4 et 5.6, objet à l'infini.

filtre : Vivitar 49 mm Skylight 1A.

Enquête menée par MM. Wido Hoville, Philippe Blaquiére et Marc Leduc. Ce dernier est un des professeurs de M. Imbeault et c'est en novembre 1973 qu'il fut ainsi mis au courant de l'observation de son élève. Remarquons pour terminer que le témoin ne possédait son appareil que depuis trois mois au moment des faits.

23

ange.  
s amusés à pré-  
es tantôt réelles,  
poussé la plai-  
ur film et donner  
elles ? On com-  
l'illusion poussée  
matérialisation. Le  
nous échappe. A  
rants devant les  
us devenons per-  
la Vierge », et de  
ne dix jours plus  
al accompagné de

exact, alors nous  
e phénomène OVNI  
le puisque rien ne  
la différence entre  
es soucoupes, les  
nces.

ux OVNI ce malin  
rtes. Tout nous pa-  
s, pourquoi faut-il  
ême avec des hy-

réside dans le fait  
et est mal abordé.  
spéculent sur un  
phénomène. Une fois  
n y colle l'un ou  
onner du poids. Or,  
nière inverse. Lors-  
plusieurs phéno-  
e, alors seulement,  
uses garanties, on  
émettre une hy-  
nte.

Yves Toussaint.

1973, pp. 68-69.  
6 à 181.

ne connaissons pas  
ent. On aurait pu étu-  
position du soleil, la  
n différente de ses  
lac. Ceci nous aurait  
er la réalité ou la

système d'observation  
rendre compte d'u-  
e que les témoigna-  
ix ne parviendraient

# Nos enquêtes

## Les OVNI de la mi-août

1974 pourra s'épingler dans les annales de l'ufologie belge comme une année qui se particularise notamment par une succession d'observations caractéristiques où, à chaque fois, on dénombre plusieurs témoins disséminés en divers points du pays. Tel fut le cas le 2 mars autour de Nivelles, le 14 avril principalement dans le Namurois ainsi que le 20 et le 21 du même mois au nord et au sud de Charleroi (1). Une fois encore, ce même type de scénario devait se répéter dans la soirée du jeudi 15 août (2). Pour être complet, signalons enfin que le mois suivant, dans la soirée du 10, plusieurs observations se sont déroulées en respectant dans les grandes lignes ce même canevas. Ces événements feront l'objet d'un autre article dans une prochaine livraison.

### CONDITIONS DE VISIBILITE LE 15 AOÛT 1974

Coucher du soleil à 20 h 05 et lever de la lune le lendemain à 03 h 40. La journée a été très chaude et dans la soirée la température est d'environ 20°, vent très faible du secteur SSO. Le ciel est bien dégagé, il n'y a pas de nuages et les étoiles sont visibles, Jupiter (magnitude : -2,4) se lève peu après 20 h 40. Du 25 juillet au 18 août les Perséides (essaim de météores) sont visibles avec un maximum d'activité le 12 août. Renseignements obtenus à l'Institut d'Aéronomie Spatiale : vers 21 h 17, passage de la fusée Skylab ; vers 22 h 14, passage de Skylab ; vers 23 h 42, passage de Pagéos (3).

### DESCRIPTION DES OBSERVATIONS

#### 1. St-Josse-Ten-Noode

La première observation a lieu dans l'agglomération bruxelloise depuis un quartier très peuplé du nord-est de la capitale. Il fait très chaud et les portes-fenêtres de l'appartement des Cailliau sont largement ouvertes sur le balcon qui fait face au sud. Jetant machinalement un coup d'œil à l'extérieur, M. Cailliau remarque un gros point blanc brillant qui progresse lentement dans le ciel nocturne. Il alerte aussitôt sa compagne et tous deux sortent sur le balcon pour mieux observer cette boule lumineuse dont la taille apparente est d'environ le cinquième de la pleine lune.

Sa vitesse angulaire est approximativement d'un degré par seconde ; elle suit une trajectoire orientée NNO-SSE. Soudain, sans marquer un temps d'arrêt et sans aucune variation d'éclat, l'objet change brutalement de cap et vire à angle droit pour filer cette fois à grande vitesse selon une trajectoire rectiligne orientée OSO-ENE. Après quelques secondes il disparaît caché par les toits des maisons voisines. Deux heures plus tard, M. Cailliau fera une seconde observation.

#### 2. Havelange

Quittons la grande ville pour nous trouver maintenant en Ardenne, dans une petite commune de la province de Namur, à 14 km au sud de Huy. M. et Mme Suijkerbuijk se trouvent à la fenêtre de leur maison, la vue est très dégagée en direction du sud sur les prés et les champs entourant l'habitation. Vers 21 h 15, le couple aperçoit, venant dans leur direction, un objet circulaire d'un blanc laiteux et dont la taille approximative est celle d'un quart de la pleine lune. Bien que lumineux et progressant presque à hauteur d'arbre, le globe n'éclaire pas le paysage. Il suit une trajectoire rectiligne orientée SE-NO, avance sans aucun bruit à la vitesse d'un petit avion de tourisme et disparaît en passant au-dessus de la maison des témoins. Bien que l'observation soit relativement brève, M. Suijkerbuijk a le temps de saisir son appareil photographique et de réaliser trois clichés en moins d'une minute. Hélas, la qualité de ces photos est assez médiocre — elles ne montrent qu'une tache informe et très floue — aussi est-il inutile d'illustrer cet article avec des documents dont l'intérêt est finalement peu évident. De plus le témoin ne se souvient plus à quelle vitesse d'obturation ces clichés ont été pris (4). Signalons enfin que celui-ci est très intéressé par le phénomène OVNI et qu'il consacre de nombreuses

1. Ces différentes observations ont été présentées dans les revues 19, 20 et 21.
2. Les témoignages ont été recueillis par les enquêteurs suivants : M. et Mme Abrassart, MM. Boite, Breidenbach et Têcheur.
3. Rappelons que ces heures peuvent ne pas correspondre exactement au passage réel du satellite, un décalage de plusieurs minutes peut être constaté entre les éphémérides et les observations.

Tableau des observations

| N° | Lieu               |
|----|--------------------|
| 1  | St-Josse-Ten-Noode |
| 2  | Havelange          |
| 3  | Lodelinsart        |
| 4  | Hal                |
| 5  | Wezembeeke         |
| 6  | Dampremy           |
| 7  | St-Josse-Ten-Noode |
| 8  | Dampremy           |
| 9  | Hal                |

heures à scruter pas sa première

#### 3. Lodelinsart

Située en zone urbaine, cette commune, lieu de l'observation scindée en plusieurs témoins principaux, de quelques voix le pas de leur pas furent intrigués par l'objet modulé passant à une modulation sonore en quart d'heure mentait et diminuant de 21 h 30, les témoins trèrent chez eux. Progressivement les passages se faisaient à l'audition le son entendu nant rapidement de plus en plus devient beaucoup. Vers 22 h 00, tout brume non lumineuse jaune-orange environ (azimut diminue au moment qui repart ensuite à grande vitesse pour se perdre dans le feuillet d'arbres. L'objet était non rayonné, le mariage sa fin avec l'apparition devenant aussi l'observation.

Tableau des observations du 15 août 1974

| N° | Lieu            | Heure   | Témoins         |              | Durée | Indices<br>Cr - Et | Orientations        |
|----|-----------------|---------|-----------------|--------------|-------|--------------------|---------------------|
|    |                 |         | nombre<br>total | principal    |       |                    |                     |
| 1  | St-Josse-Ten-N. | 21 h 00 | 2               | Cailliau     | 1'    | 2 - 2              | NNO-SSE/<br>OSO-ENE |
| 2  | Havelange       | 21 h 15 | 2               | Suijkerbuijk | 1'    | 3 - 2              | SE-NO               |
| 3  | Lodelinsart     | 22 h 00 | 1               | Larek        | ± 7"  | 2 - 1              | N-S                 |
| 4  | Hal             | 22 h 15 | 2               | Pauwels      | 60'   | 3 - 3              | O-E et S-N/SE-NO    |
| 5  | Wezembeek-Op.   | 22 h 35 | 1               | de Selliers  | ± 3"  | 2 - 2              | (SSE-NNO)           |
| 6  | Dampremy        | 23 h 00 | 3               | Kirizakis    | ± 1'  | 2 - 2              | N-S                 |
| 7  | St-Josse-Ten-N. | 23 h 05 | 1               | Cailliau     | ± 5"  | 2 - 2              | ONO-ESE             |
| 8  | Dampremy        | 23 h 15 | 3               | Hannot       | ± 30" | 3 - 3              | ONO-ESE             |
| 9  | Hal             | 23 h 15 | 1               | Pauwels      | 30'   | 3 - 3              | O-E                 |

heures à scruter le ciel ; ce n'est d'ailleurs pas sa première observation.

### 3. Lodelinsart

Située en zone urbaine au nord de Charleroi, cette commune est très peuplée. Le lieu de l'observation est une ancienne ferme scindée en plusieurs habitations. M. Larek, témoin principal, est dehors en compagnie de quelques voisins qui prennent le frais sur le pas de leur porte. Déjà vers 20 h 00, ils furent intrigués par un bruit puissant et modulé passant à intervalles réguliers (5). Cette modulation sonore se répétait de quart d'heure en quart d'heure, tandis que le son augmentait et diminuait tour à tour. Aux environs de 21 h 30, les voisins, las de guetter, rentrèrent chez eux et M. Larek reste seul dehors. Progressivement la fréquence des passages se fait toutes les demi-heures, le temps d'audition n'excédant pas une minute, le son entendu suggère quelque chose tournant rapidement dans l'air. L'approche se fait de plus en plus rapide et la puissance sonore devient beaucoup plus forte.

Vers 22 h 00, tout à coup, comme issue d'une brume non lumineuse, apparaît une boule jaune-orange qui stationne deux secondes environ (azimut 58°, élévation 45°). Le bruit diminue au moment de l'apparition de l'objet, qui repart ensuite à l'horizontale et à grande vitesse pour disparaître derrière un bouquet d'arbres (azimut 168°). L'objet sphérique était non rayonnant et au moment du démarrage sa forme se modifia quelque peu avec l'apparition d'une traînée. Le bruit était devenu aussi puissant qu'au début de l'observation.

### 4. Hal

Remontons vers le nord et arrêtons-nous à Hal, petite ville flamande située le long du canal de Charleroi, à 12 km au sud-ouest de Bruxelles. Vers 22 h 15, Mme Pauwels qui se trouve sur la petite terrasse de leur appartement interpelle son mari : « Viens voir ce qui se passe dans le ciel », — « C'est sûrement un avion ». Mais en arrivant sur la terrasse il change vite d'avis. M. Pauwels qui est mécanicien dans une société d'aviation, est un observateur qualifié, capable d'identifier à peu près n'importe quel avion au premier coup d'œil. Ce qu'il aperçoit dans le ciel à environ 60° d'élévation, est une très grosse « étoile » de couleur blanc-jaunâtre, non scintillante, de forme ronde et bien nette et qui se déplace lentement selon une trajectoire horizontale orientée O-E. Sa vitesse est régulière, environ 1° par seconde, et après avoir parcouru silencieusement un angle d'environ 20° elle s'immobilise brusquement dans le ciel. M. Pauwels regarde rapidement sa montre : il est 22 h 20. Jusqu'à 22 h 25 rien ne

4. C'est le témoin lui-même qui a développé le film et imprimé les photos N/B. Un jeu d'épreuves a été remis à M. Michel Lambotte qui a aimablement mis son laboratoire photographique à la disposition de la section liégeoise du réseau d'enquêtes. Un examen de ces épreuves montre que le développement n'a pas été réalisé dans les meilleures conditions, celui-ci a été fait à une température trop basse et des taches dues aux produits utilisés ne contribuent pas à améliorer la qualité des documents.

5. Voir l'article « Avril 1974 : Alerte en Pays Noir » qui fait état également d'observations accompagnées de phénomènes sonores très singuliers.

se passe, l'« étoile », reste au même endroit, immobile, sans scintiller. Puis, une seconde « étoile », toute pareille à la première apparaît dans la même direction et vient s'immobiliser à droite de la première.

Deux ou trois minutes viennent de s'écouler et les témoins se remettent à peine de leur étonnement qu'une apparition lumineuse attire leur attention en direction du sud. Il s'agit cette fois d'une tache de lumière de couleur blanche, d'une taille plus importante que les deux premières « étoiles », qui se dirige à vive allure vers le couple et grossit très rapidement pour atteindre un diamètre comparable à la moitié de la lune. A ce moment l'objet modifie sa route orientée jusque là S-N pour l'incurver selon une orientation SE-NO. Durant un bref instant les témoins l'aperçoivent de profil puis le regardent s'éloigner en direction de Ninove.

D'après la description donnée par M. Pauwels, c'était une forte lumière, non éblouissante, qui avait la forme d'un cône tronqué dont la base circulaire, tournée vers les témoins, était bien délimitée. Cela ressemblait un peu à un abat-jour très allongé dont la surface lumineuse serait striée de plusieurs rayons d'un blanc plus cru. L'axe de ce cône de lumière était couché dans le sens de la marche et à l'avant, soit au sommet tronqué, il y avait des projections lumineuses faisant penser à un feu d'artifice. C'était comme une succession de grosses bulles de lumière qui s'étiraient en se détachant du cône et qui ensuite se ramassaient en une forme ronde pour finalement s'éteindre en s'éloignant. A l'avant du cône lumineux il y avait une masse sombre allongée, de forme ovale, que les témoins ont assez mal distinguée car le phénomène a traversé le ciel à très vive allure. Restant pour le moins médusés après la disparition de ce bolide stupéfiant, les témoins continuent à observer les deux « étoiles » toujours immobiles dans leur coin, quand vers 23 h 30 une troisième fait son apparition. Venant de l'ouest comme les deux premières, elle progresse lentement dans la nuit et vient se ranger à côté des deux autres. Cinq minutes plus tard, une quatrième et dernière « étoile » entre en jeu pour venir compléter l'alignement horizontal des trois précédentes.

Durant près de trois quarts d'heure elles resteront immobiles dans cette position.

#### 5. Wezembeek-Oppem

Cette commune résidentielle est située à la limite est du grand Bruxelles. Le témoin se trouve chez lui, quand regardant par la fenêtre, il aperçoit subitement un disque brillant aux contours nets, d'un gris métallisé, qui se déplace selon une trajectoire horizontale plus ou moins orientée SSE-NNO (6). L'objet, dont la taille est légèrement supérieure à la pleine lune, laisse derrière lui une traînée plus claire sur une longueur valant six ou sept fois son diamètre. Aucun bruit n'est perceptible et l'apparition est particulièrement brève.

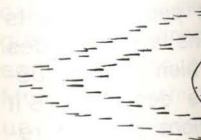
#### 6. Dampremy

Nous revoici à nouveau au Pays Noir, dans la banlieue ouest de Charleroi, chez les Kirizakis, une famille grecque qui occupe une modeste maison ouvrière à proximité d'une houillère désaffectée. Vers 23 h 00 le jeune Panayoutis (14 ans) sort dans le jardin et aperçoit en direction du sud un objet discoïdal stationnaire dans le ciel (élévation 50°) qui émet un son modulé. L'objet reste immobile moins d'une minute puis il disparaît presque instantanément dans l'axe de l'observation. Le jeune témoin ne peut fournir d'autres précisions, notamment en ce qui concerne les couleurs, les dimensions ou la forme.

#### 7. St-Josse-Ten-Noode

Cinq minutes plus tard nous retrouvons M. Cailliau qui lassé d'observer le ciel durant deux bonnes heures, vient de quitter son balcon pour aller se coucher. Alors qu'il passe par la cuisine de l'appartement, il jette une fois encore un coup d'œil à l'extérieur, et soudain, assiste au passage d'un objet en forme de fuseau, de teinte uniforme gris métallisé, sans balises ou feux de position. Paraissant planer dans le ciel, l'objet de forme triangulaire laisse derrière lui une courte turbulence non persistante que le té-

6. L'orientation de la trajectoire est très approximative car le phénomène se trouvait très bas sur l'horizon et à quelques kilomètres du témoin, dans de telles conditions il est impossible de relever avec précision une orientation convenable.

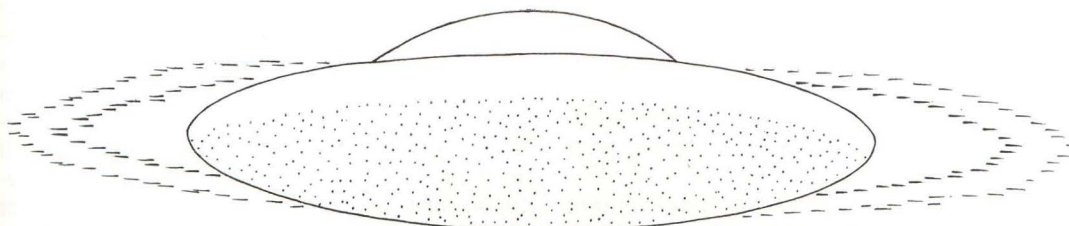


moins compare à trajectoire rectiligne légèrement n'est perçu durable l'objet étant rapidement disparu sans voisines.

#### 8. Dampremy

Revenons une fois environ 500 mètres faite quelques instants peut-être ici de sans de toute connaissance de la p eu connaissance. Il est environ 23 regarde la télévision femme, son fils garage de l'habitation est attirée par venant du ciel remarque assez stationnaire à 272°). Bien que colorée de bleu entourée d'un espace de cinq d'une rapide descente. Survolant s'immobilise au ou vingt-cinq mètres du jeune observateur devient de plus forte que celle de la rue toute propulsion pas insupportable. L'objet, qui avait qu'une grosse comme un en tationnant à un angle, c'est p

Croquis de l'objet observé par Alain Hannot.



moins compare à de la vapeur d'eau. La trajectoire rectiligne orientée ONO-ESE semble légèrement descendante. Aucun bruit n'est perçu durant cette brève apparition, l'objet étant rapidement masqué par les maisons voisines.

#### 8. Dampremy

Revenons une fois encore à Dampremy, à environ 500 mètres du lieu de l'observation faite quelques instants plus tôt. Il s'agirait peut-être ici de l'événement le plus intéressant de toute cette soirée. C'est par le truchement de la presse locale que nous avons eu connaissance de ce cas.

Il est environ 23 h 15, M. J. Hannot, policier, regarde la télévision en compagnie de sa femme, son fils Alain est dehors, devant le garage de l'habitation. Soudain son attention est attirée par un étrange son modulé venant du ciel. Intrigué, il observe et remarque assez vite une très grosse étoile stationnaire à environ 60° d'élévation (azimut 272°). Bien que lointaine, cette « étoile » est colorée de bleu-mauve et de jaune clair et entourée d'un halo. Brusquement, en l'espace de cinq ou six secondes, elle amorce une rapide descente et se rapproche du témoin. Survolant les arbres du jardin, elle s'immobilise au-dessus de la pelouse à vingt ou vingt-cinq mètres de l'emplacement initial du jeune observateur. La puissance sonore devient de plus en plus forte, nettement plus forte que celle d'une voiture passant dans la rue toute proche, toutefois ce bruit n'est pas insupportable.

L'objet, qui au début de l'observation n'était qu'une grosse étoile, se présente maintenant comme un engin parfaitement circulaire stationnant à une élévation de 80°. Sous cet angle, c'est principalement la face inférieure

qui est visible, celle-ci est d'une couleur bleu-mauve très intense et une luminosité très forte éclaire tout le paysage. Les ombres des arbres et de la haie sont très courtes et se découpent nettement sur le sol. Après une dizaine de secondes l'OVNI tangue légèrement sur place, ce qui permet à Alain Hannot d'entrevoir la partie supérieure de l'engin. Il distingue une coupole légèrement protubérante de teinte mal définie mais apparemment gris souris. Ensuite l'objet se remet en mouvement en s'éloignant lentement, puis de plus en plus vite.

Voyant cela, Alain court chercher ses parents qui n'ont rien entendu et les appelle : « Venez vite, il y a une soucoupe volante dans le jardin ! », en sortant précipitamment son père entend le bruit étrange. Il réagit alors immédiatement et a le réflexe de demander à Alain de prendre un enregistreur portatif tandis qu'il court au dehors. Le bruit est toujours audible mais il ne subsiste plus qu'un faible halo lumineux qui s'évanouit petit à petit. Le micro tendu vers le ciel, Alain parvient encore à capter le son pendant cinq secondes environ.

#### L'enregistrement

Réalisé avec un appareil peu perfectionné, cet enregistrement est de mauvaise qualité, de plus, dans sa précipitation, Alain a manipulé plusieurs fois les touches de l'appareil et par trois fois le son enregistré a été coupé. Les deux premières parties de l'enregistrement sont à peine audibles, seule la dernière est plus intéressante : le bruit de fond (souffle) de l'appareil est continu, la respiration du témoin est audible de même qu'un échange d'instructions entre son père et lui. Le son de l'objet est assez distinct, toutefois il est difficile d'en donner ici une description

précise et fidèle, on pourrait l'assimiler très approximativement au signal sonore des voitures de la police américaine mais en beaucoup plus rapide et plus harmonieux.

Cette partie de bande de la cassette, enregistrée de façon continue, présente trois séquences distinctes :

- 1° une modulation suggérant un déplacement lent doublé d'un tournoisement ;
- 2° une modulation à peine audible et surtout un sifflement inégal ;
- 3° une modulation comparable à la première séquence mais nettement plus rapide.

Le son cesse, non pas par une impression d'éloignement, mais très rapidement sans arrêt brusque. L'enregistrement se termine sur les paroles de M. Hannot à son fils : « Coupe maintenant, on essaiera s'il revient ». Nous avons écouté à plusieurs reprises ce document chez les témoins mais n'avons pas eu la possibilité de le faire analyser en laboratoire, son propriétaire ne voulant pas s'en dessaisir.

#### 9. Hal

Les événements de cette soirée se clôtureront en retrouvant M. Pauwels qui, à l'aide de jumelles, continuait à observer les quatre « étoiles » toujours alignées au même endroit. Tandis qu'à Dampremy, Alain Hannot parvenait à enregistrer le son émis par un OVNI, au même instant (23 h 15) la première « étoile » de la rangée se mit lentement en mouvement en direction de l'est, exactement dans le prolongement de la trajectoire initiale et à la même allure. La deuxième suit le même chemin cinq minutes plus tard (23 h 20), puis durant vingt minutes plus rien ne se passe. A 23 h 40 c'est la troisième « étoile » qui s'éloigne et enfin, à 23 h 45, la dernière quitte la scène à son tour. Les derniers feux s'éteignent, le rideau tombe, le spectacle est terminé...

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET COMMENTAIRES

Si les observations de la mi-août peuvent se classer selon une chronologie relativement précise, il est par contre beaucoup moins aisé de tenir le fil conducteur reliant entre eux chaque témoignage. Nous nous trouvons en général en présence de phénomènes

assez fugitifs, hormis l'observation de Hal qui dure une heure et demie, les autres n'excèdent pas une minute. Trop peu d'éléments significatifs apparaissent dans la plupart des informations recueillies, et bien des enquêteurs durent quelquefois se demander s'il ne s'agissait pas d'observations pouvant recevoir une explication toute naturelle. C'est ainsi que plusieurs comptes rendus ont été écartés car après vérification il est apparu que les témoins s'étaient en toute bonne foi mépris sur la nature réelle des phénomènes observés. Ce fut notamment le cas pour une observation faite à Ampsin vers 21 h 30 qui ne serait rien de plus que les lueurs mourantes d'un feu d'artifice tiré à Huy pour célébrer la fête de l'Assomption. Une autre observation faite à Waterloo vers 22 h 20 peut s'identifier au passage de Skylab. Vers 22 h 35, à Ixelles, un jeune couple remarqua un phénomène lumineux qui traversa subitement le ciel nocturne et s'éteignit brusquement. La clef de l'énigme : les Perséides. Cette même explication résoud également une observation faite cinq minutes plus tard à Braine-le-Château où des enfants virent une demi-douzaine d'étoiles qui « explosaient » (7). Deux autres témoignages recueillis par le GESAG (8) et qui nous ont été aimablement communiqués par son directeur M. J. Bonabot, pourraient aussi être identifiés. Ce sont deux observations faites à 22 h 30 et 22 h 45 à Zelzate, dans le premier cas il s'agirait une fois de plus des Perséides et dans le deuxième du passage d'un avion à haute altitude. Tout ceci démontre combien la tâche de l'enquêteur est délicate car pour apprécier un cas à sa juste valeur il doit procéder à de nombreuses vérifications.

En examinant les témoignages qui finalement ont été retenus pour la soirée du 15 août, on remarquera que ceux-ci peuvent se diviser en deux groupes : les premiers concernent uniquement des observations de lumières nocturnes, tandis que les derniers témoins de la soirée décrivent des objets beaucoup plus

7. Remarquons que cette explication serait également valable pour l'observation de Lodelinsart si celle-ci n'avait pas été accompagnée d'un bruit assez puissant.

8. GESAG-SPW : Leopold I laan 141, B-8000 Brugge.

« consistant observation calisent uni gienne (Loc encore le Mont-sur-M un bruit 28 août (9). Bien des bruyants s faites dans Constatons tion du br Cette série que celle propagatio réellement ne l'entenc sent le se connu que sent dans maître à l est rien. avait un p Au sujet d l'occasion Liège le 2 a aimable enregistre de nos m particulièrement à l'issu moins l'au quence s mené ave accord, u originale. Pour l'ins enregistre nous esp ces colo tancié.

9. Un co à la s

10. Y incl à Mont

## Un OVNI bruyant à Mont-sur-Marchienne

« consistants ». Notons également que les observations accompagnées de bruit se localisent uniquement dans la région carolorégienne (Lodelinsart et Dampremy). Ce sera encore le cas quelques jours plus tard à Mont-sur-Marchienne où un OVNI émettant un bruit assourdissant sera observé le 28 août (9).

Bien des caractéristiques de ces survols bruyants sont communes aux observations faites dans la même région le 21 avril 1974. Constatons à nouveau l'extrême localisation du bruit émis par les différents OVNI. Cette série d'observations (10), plus encore que celle d'avril, soulève le problème de la propagation très limitée du son. Des témoins réellement très proches les uns des autres ne l'entendent qu'au moment où ils franchissent le seuil de leur porte. Il est également connu que bien souvent les animaux réagissent dans bon nombre de cas avant leur maître à l'approche d'un OVNI ; ici, il n'en est rien. Chez les Hannot notamment, il y avait un petit chien qui n'a pas réagi.

Au sujet de cette observation, signalons qu'à l'occasion de la réunion qui s'est tenue à Liège le 27 septembre dernier, Alain Hannot a aimablement accepté de présenter son enregistrement en public. Dans la salle, un de nos membres, docteur en sciences, fut particulièrement intéressé par cette diffusion et à l'issue de la réunion il demanda au témoin l'autorisation de réenregistrer la séquence sur l'appareil portatif qu'il avait emmené avec lui. Le témoin ayant donné son accord, une copie de la bande magnétique originale a immédiatement été enregistrée. Pour l'instant un examen approfondi de cet enregistrement est en cours et d'ici peu nous espérons pouvoir en présenter dans ces colonnes un rapport d'analyse circonstancié.

**Michel Abrassart,  
Jean-Luc Vertongen.**

Cette fois, c'est en plein quartier industriel qu'un OVNI fut observé par Mlle Patricia Riéga, le mardi 28 août 1974 à moins de trois kilomètres de Charleroi, à la limite de Mont-sur-Marchienne et de Marchienne-au-Pont. La maison des Riéga est située au cœur des complexes sidérurgiques formés par Cockerill-Providence et les forges de Thy-le-Château ; ces usines comptent parmi les plus importants producteurs d'acier du pays. De multiples autres industries siègent également dans le voisinage, notamment les Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi (ACEC), représentés par plusieurs divisions, entre autres les divisions électroniques et spatiales. Un réseau ferroviaire extrêmement dense, dessert la région et ses industries. Une voie axiale internationale (Paris-Cologne) passe à moins de 40 m de l'habitation du témoin. La Sambre et le Canal de Charleroi-Bruxelles constituent les voies fluviales de l'agglomération. De très nombreux crassiers abandonnés témoignent du passé houiller de ce coin du « Pays Noir ». Par conséquent, le sous-sol foisonne de galeries d'approche et d'extractions. Un pipeline contenant du gaz de récupération venant des aciéries alimente la Centrale électrique de la « Jambe-de-bois ». Ce pipe-line passe à environ 20 m de l'habitation.

Patricia, assise dans la cour de sa demeure, prenait le frais, cette soirée étant très chaude. Son père regardait la télévision tandis que sa mère travaillait dans la cuisine. Les conditions météorologiques étaient excellentes ; le ciel était dégagé, le vent très faible. A 20 h 55 exactement, l'attention de la jeune fille fut attirée par un bruit assimilable à celui que fait un avion à réaction. De fréquents passages d'avions à basse altitude permettent à Patricia d'être formelle sur ce point. Le bruit dura 1 minute 30 secondes environ. Très rapidement de petits sifflements nets furent distingués. Ces sifflements firent inmanquablement penser à un tournoiment, très rapide, dans l'air. Mlle Riéga scruta le ciel en espérant apercevoir ce qui provoquait ce bruit. Vainement d'ailleurs, car elle ne vit que les étoiles. Ce qu'elle entendait ne pouvait plus être un avion, en changeant de tonalité, le bruit s'amplifia de plus en plus

9. Un compte-rendu de cette observation est publié à la suite de cet article.

10. Y inclure également l'observation du 28 août 1974 à Mont-sur-Marchienne.

observation de Hal qui  
ie, les autres n'excè-  
Trop peu d'éléments  
nt dans la plupart des  
, et bien des enquê-  
ois se demander s'il  
ervations pouvant re-  
toute naturelle. C'est  
mptes rendus ont été  
fication il est apparu  
ient en toute bonne  
re réelle des phéno-  
ut notamment le cas  
faite à Ampsin vers  
it rien de plus que  
d'un feu d'artifice tiré  
fête de l'Assomption.  
faite à Waterloo vers  
au passage de Skylab.  
s, un jeune couple re-  
lumineux qui traversa  
urne et s'éteignit brus-  
nigme : les Perséides.  
on résoud également  
inq minutes plus tard  
des enfants virent une  
s qui « explosaient »  
gnages recueillis par  
ous ont été aimable-  
r son directeur M. J.  
issi être identifiés. Ce  
s faites à 22 h 30 et  
ans le premier cas il  
plus des Perséides et  
passage d'un avion à  
eci démontre combien  
est délicate car pour  
a juste valeur il doit  
euses vérifications.  
gnages qui finalement  
soirée du 15 août, on  
peuvent se diviser en  
miers concernent uni-  
ons de lumières noc-  
derniers témoins de  
objets beaucoup plus

xplication serait également  
n de Lodelinsart si celle-ci  
née d'un bruit assez puis-

laan 141, B-8000 Brugge.

Croquis de l'observation de Mlle Riéga. (Dessin de Pierre Rousseau).



jusqu'à vriller les tympans. Le volume sonore était si intense que la jeune fille pensa rentrer, tellement elle avait peur. Malgré cela, elle continua à fixer le ciel et tout à coup l'objet jaillit comme s'il sortait d'un petit nuage en direction du sud-ouest (236° d'azimut, 30° d'élévation).

Les dimensions sont comparées, par le témoin à celles d'un Boeing en vol ou plus précisément à 3 à 4 fois le diamètre lunaire. L'engin est de type discoïdal avec dôme très prononcé (voir dessin). Il a toujours été vu dans la position telle qu'il est représenté sur le croquis. Il se détachait très nettement sur le fond bleu-noir du ciel. Un halo rouge-orange-jaune rayonnait fortement. La teinte de l'engin était celle de l'acier. A certains moments, et sans raison apparente, le halo sembla se dégrader. L'assiette de cet OVNI n'était pas horizontale, mais légèrement inclinée en direction de l'observatrice. La lu-

minosité de l'objet, trop faible pour éclairer le sol, était quand même assez vive pour empêcher de distinguer nettement certains détails ; par exemple : trois taches de couleur mauve qui semblaient être des hublots carrés, sans contours nets et qui pâlisseraient par moments. L'engin paraissait animé d'un tournoiement assez rapide dans le sens antihorlogique suivant une trajectoire approximativement orientée SSE-NNO. Il s'est éloigné en oblique, comme sur un coussin d'air, et pendant toute la durée de l'observation, l'angle d'inclinaison de l'objet est resté le même. Il a disparu alors caché par le toit de la maison (258° d'azimut, élévation constante). Pendant toute l'observation, le bruit modulé a maintenu son extraordinaire puissance sonore. Maintenant, il s'atténueait lentement. Patricia s'est alors déplacée espérant encore voir l'OVNI. Hélas, de cette cour, le champ de vision est très restreint et elle ne put

poursuivre l'observation. celle-ci n'excéda pas 30°. Le témoin s'est ensuite retiré de la salle à manger. Elle n'avait rien vu ni entendu. Elle a heurté la vitre avec son pied, que sa mère, qui se trouvait à l'extérieur, inquiète de la façon dont elle était sortie. Patricia criait : « Ça va ! ». La mère du témoin est restée pendant quelques secondes à l'extérieur mais celui-ci s'estompait mais celui-ci s'estompait mais celui-ci s'estompait. Elle compara ce bruit à celui d'une toupie actionnée par un moteur musical pour enfants).

#### Compléments à l'enquête

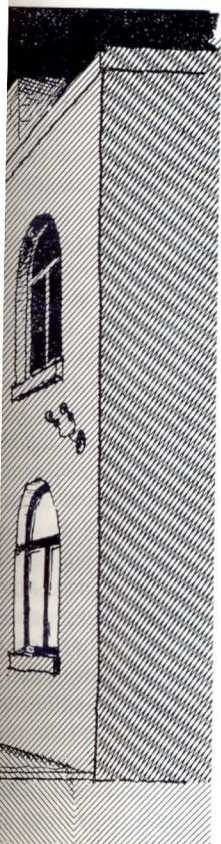
Mlle Riéga a tellement été effrayée que ses parents n'osèrent pas aller à l'extérieur. même. Durant une demi-heure, elle était assise dans un fauteuil. Elle n'a pu dormir de la nuit. Les troubles avaient disparu. L'OVNI ne semble pas avoir ni le réseau de distribution du territoire de Mont-sur-Meuse pas le cas de Marchienne. dire à la verticale de l'objet. une très forte chute de pression. ce moment-là (NB : Marchienne, alimentés par le réseau, ne sont pas reliés aux lignes de distribution).

Mais revenons quelques instants à l'observation directe. Patricia, en chantant la provenance du nuage de nuage dans l'air, l'OVNI apparut, il sembla se dissoudre. Fait étrange et qui a été décrit.

En outre, il semblerait que les témoins, bruit très fort, très localisé. Des personnes à quelques mètres, mais une porte, voire une fenêtre, dansant absolument pas. Les chiens et les oies, animaux très sensibles ont

#### Commentaires

La jeune fille n'a pas été



faible pour éclairer  
me assez vive pour  
nettement certains  
ois taches de couleur  
e des hublots carrés,  
qui pâlisseraient par  
aissait animé d'un  
le dans le sens anti-  
ajectoire approxima-  
NO. Il s'est éloigné  
un coussin d'air, et  
e de l'observation,  
l'objet est resté le  
caché par le toit de  
élévation constante).  
ion, le bruit modulé  
ordinaire puissance  
l'atténuait lentement.  
cée espérant encore  
ette cour, le champ  
eint et elle ne put

poursuivre l'observation. La durée totale de celle-ci n'excéda pas 30 secondes environ. Le témoin s'est ensuite précipité vers la fenêtre de la salle à manger où son père, qui n'avait rien vu ni entendu, regardait la TV. Elle a heurté la vitre avec tellement de force que sa mère, qui se trouvait dans la cuisine, inquiète de la façon dont elle avait frappé, sortit. Patricia criait : « Il y a une soucoupe ! ». La mère du témoin a encore perçu pendant quelques secondes le bruit qui s'estompait mais celui-ci disparut aussitôt. Elle compara ce bruit à celui que fait une toupie actionnée par une vis (genre toupie musicale pour enfants).

#### Compléments à l'enquête

Mlle Riéga a tellement été choquée que ses parents n'osèrent pas l'interroger le soir même. Durant une demi-heure elle est restée assise dans un fauteuil, toute tremblante. Elle n'a pu dormir de la nuit. Le lendemain, les troubles avaient disparu. Le passage de l'OVNI ne semble pas avoir affecté ni la TV, ni le réseau de distribution électrique sur le territoire de Mont-sur-Marchienne. Ce n'est pas le cas de Marchienne-au-Pont, c'est-à-dire à la verticale de l'engin. Effectivement, une très forte chute de tension a eu lieu à ce moment-là (NB : Marchienne et Mont-sur-Marchienne, alimentés tous deux par Intercom, ne sont pas raccordés aux mêmes lignes de distribution).

Mais revenons quelques temps encore sur l'observation directe. Patricia, bien que cherchant la provenance du son, n'a pas remarqué de nuage dans le ciel, mais lorsque l'OVNI apparut, il sembla sortir d'un petit nuage. Fait étrange en soi, mais maintes fois décrit.

En outre, il semblerait que le bruit perçu par les témoins, bruit très puissant, fut extrêmement localisé. Des personnes distantes de quelques mètres, mais séparés par un mur, une porte, voire une simple vitre, ne l'entendant absolument pas. Par contre, le grand calme des animaux, est à noter. Même les chiens et les oies, animaux possédant une ouïe très sensible ont continué à dormir.

#### Commentaires

La jeune fille n'a pas été en contact avec une

littérature afférant aux OVNI. De plus, la mère de Patricia nous déclara ne jamais pouvoir oublier la physionomie du témoin cette nuit-là. Patricia est tout le contraire d'une jeune fille frivole voulant attirer l'attention. Elle ne prétendait pas de prime abord narrer son aventure, et il fallut beaucoup de persuasion pour savoir ce qui s'était passé. Depuis cette observation, le témoin se documente activement sur le phénomène OVNI. Elle est venue à une conférence donnée par la SOBEPS à Charleroi et a identifié formellement une diapositive projetée ce soir-là, comme étant semblable à ce qu'elle avait vu. Il s'agit de la photo réalisée par George Stock, le 29 juillet 1952 à Passaic (New Jersey) (1).

Patricia s'est fait une opinion depuis son observation : pour elle, l'origine est extra-terrestre.

#### Appréciation

Nous ne doutons pas un seul instant de la véracité des dires des témoins. Un phénomène aérien de type OVNI s'est passé cette nuit-là à Mont-sur-Marchienne. De plus, il semble s'inscrire dans la lignée des différentes observations sévissant sur la région carolorégienne.

#### Données techniques de l'observation

Date : mardi 28 août 1974 à 20 h 55.

Lieu : Mont-sur-Marchienne, Hainaut ; OSO de Charleroi.

50°24'24" lat N

04°24'37" long E

altitude : 105 m

Objet : soucoupe avec dôme protubérant.

Nombre de témoins : 2

Effets secondaires : néant.

Bruit : puissant sifflement modulé.

IC = 3 IE = 2 (selon Poher).

Michel Abrassart.

1. Voir le dossier photo d'Infoespace n° 21.